

POLITIQUES EUROPÉENNES DE COHÉSION

Revitalisation urbaine, insertion socio-professionnelle et développement local en débats

Le mercredi 28 mars dernier, au Château de Courrière, l'Union des Villes et Communes de Wallonie et le Conseil des Communes et Régions d'Europe organisaient une matinée d'échanges sur la politique de cohésion européenne en présence de mandataires communaux et de représentants de la société civile. Une rencontre, organisée dans le cadre des « Dialogues locaux et régionaux sur la politique de cohésion » soutenus par la Commission européenne, qui fut l'occasion de revenir sur le rôle que joue l'Europe au niveau des pouvoirs locaux et sur ses retombées socio-économiques. À l'analyse de la programmation 2014-2020 et des différents projets soutenus en Wallonie, la réflexion s'est également portée sur la manière dont les politiques européennes de cohésion devront s'articuler pour répondre au mieux aux défis à venir.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl

L'intervention de l'Union européenne dans la vie quotidienne de ses citoyens est généralement mal connue. Pourtant, des centaines de milliers de projets à travers l'Europe bénéficient de l'aide du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE). Par l'intermédiaire de ces politiques de cohésion, l'Union européenne vise le renforcement du développement économique, social et territorial de ses États membres, avec des retombées directes à l'échelon local. Dotée d'un budget annuel de plus de 160 milliards d'euros, elle soutient des centaines de milliers de projets à travers toute l'Europe, dont un grand nombre ne pourraient tout simplement pas être concrétisés sans ce soutien financier crucial.

Les projets locaux wallons n'y font pas exception, puisque les montants engagés par le FEDER et le FSE atteignent respectivement 681 et 397 millions pour

la programmation 2014-2020. Les projets wallons soutenus, nombreux et variés, sont ainsi portés soit par des acteurs publics (communes, intercommunales ou CPAS), soit par le secteur privé. Ils s'articulent autour de plusieurs axes définis par le Gouvernement wallon dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 » : la formation, l'insertion socio-professionnelle, la transition énergétique, le développement urbain, l'économie et l'innovation...

La matinée d'échanges organisée par l'UVCW et le CCRE répondait donc à quelques questions cruciales : quel est l'impact de ces aides sur le développement de la Wallonie et la vie quotidienne de ses citoyens, à quoi sont affectés ces Fonds, qui en bénéficie et selon quelles priorités ? Et ce, en mettant l'accent sur trois thématiques : la revitalisation des centres-villes, l'insertion socio-professionnelle et le développement économique local (cf. encart ci-dessous concernant les trois panels).

De nombreux experts de terrain, praticiens et représentants de force vive y ont relayé leur expérience des projets réalisés, les effets leviers constatés et leurs impacts sur les territoires et les citoyens. Un moment était également donné aux échanges et aux retours d'expériences entre participants et intervenants pour identifier les besoins nécessaires à la politique de cohésion dans l'Europe de demain.

La matinée s'inscrivait dans le cycle des « Dialogues locaux sur la politique de cohésion européenne » menée dans toute l'Europe, premier de trois événements belges, organisés successivement en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Elle était ainsi inaugurée par Catherine Bughin, Gestionnaire de projet BEP - Europe Direct Namur, et Bernard Conter, Chargé de recherche à l'IWEPS quant aux Fonds Feder et FSE, et clôturée par Dana Spinant, Directrice à la DG Regio, sur les enjeux et perspectives des politiques de cohésion vues par l'Europe.



PANEL THÉMATIQUE - POLITIQUES DE COHÉSION ET REVITALISATION DE CENTRE-VILLE



MATHILDE COLLIN,
Administratrice
d'urbAgora

« **N**ous sommes tout à fait d'accord sur le principe du droit à l'investissement dans les villes, et surtout dans les agglomérations comme celle de Liège. Dans les faits, c'est un peu différent. Notre rôle est donc d'interpeller les politiques pour

savoir comment les projets ont été choisis car, on le sait, Liège a un grand besoin de réaménagement urbain. Nous pensons donc qu'il serait utile de mettre en place une instance supra-communale qui permette d'obtenir une vision cohérente du territoire. Des clivages très grands existent encore entre les bâtiments neufs que l'on construit à côté de logements insalubres, habités par des populations très précarisées. Pour remédier à cet état de fait, nous proposons d'associer le Parlement à la décision des choix prioritaires et stratégiques des villes à soumettre au Feder, plutôt que d'y associer un comité d'experts »



ANNICK MAHIN,
Coordinatrice FEDER
de la Ville de Namur

« **À** Namur, nous avons actuellement un portefeuille de huit projets. Dans ce portefeuille, trois projets développés sur la confluence portent sur l'attractivité urbaine et permettent de redynamiser un quartier qui est à l'abandon depuis près de cinquante ans. Ce cas précis montre combien les Fonds européens ont été le déclenchement d'une vraie revitalisation urbaine. Le projet de l'aménagement de l'esplanade du Grognon et la construction du port numérique sont financés à hauteur de 4,9 millions par le Feder, mais représentent effectivement un montant de 8,5 millions d'euros. Cela montre aussi l'effet de levier que le Feder peut avoir. Et nous avons la chance à Namur d'avoir cette ouverture, cette volonté de communication sur les grands chantiers, qui a débouché sur la création d'un plan de communication en vue d'impliquer au plus tôt les riverains et les citoyens dans tous les processus de chantier. À côté des réunions, nous avons créé une Cellule Communication Grand chantier qui se réunit toutes les semaines avec tous les porteurs de projets, des représentants de la police, le service mobilité de la ville, ... Et ce, afin de faire parvenir des communiqués aux citoyens sur les inconvénients qu'ils risquent de rencontrer ».



VIRGINIE RICHIUSO,
Conseillère Droit &
Urbanisme de la CCW

« **E**n ce qui concerne les aménagements de quartiers et de revitalisation, il faut bien reconnaître que les caisses communales wallonnes sont vides... Et nous sommes donc satisfaits de l'existence des Fonds Feder. Le secteur s'en ressent fortement et il est vrai que plus les Fonds seront importants, plus ces Fonds attireront le privé à investir dans les projets. Mais il est vrai que l'on manque aussi de main-d'œuvre. Je crois donc que la priorité doit être mise sur les métiers de base. Il faut savoir, en outre, que toutes les communes sont soumises aux marchés publics pour lancer leur projet et sélectionner leur maître d'ouvrage et que cette procédure dure environ un an. De plus, le Feder nous impose un délai de trente jours pour donner un avis d'opportunité afin de vérifier la conformité du marché avec le projet. Quand cela est fait, il faut enchaîner les travaux avec des procédures d'urbanisme qui débouchent sur des enquêtes publiques qui durent 115 ou 130 jours. Ces délais s'accumulent donc et rendent les choses difficiles... Mais cela nous oblige à travailler à un certain rythme et à passer à des marchés de conception de réalisation, ce qui raccourcit les délais, mais ce genre de marché s'avère parfois dangereux à accepter ».

PANEL THÉMATIQUE – FOCUS SUR LA FORMATION ET L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



GABRIELLE PESSOTTO,
Service Insertion du CPAS de
Chaudfontaine

« **I** l est clair que, à moyen et long terme, la question va se poser : que va devenir le personnel qui reçoit son préavis à titre conservatoire ? Cela amène des courts-circuits dans les actions que l'on

mène. Et, en termes d'impact, il faut mesurer les plus-values qui vont au-delà des indicateurs liés aux personnes que l'on accompagne. Le Fonds social européen permet, en tout cas, à travers notre expérience, de travailler sur les compétences, les capacités des travailleurs du secteur social. On travaille sur nos systèmes, sur nos pratiques. On amène de la cohérence, on déploie toute une offre de services similaires sur tout un territoire. Et je pense qu'il faut donc essayer de mesurer tous ces impacts dans l'évaluation finale du projet ».



CHRISTOPHE MIOT,
Coordinateur de l'EFT
« Le Plein Air » Mons

« **A** u niveau du CPAS de Mons, nous avons la chance d'avoir quatre projets bénéficiant de Fonds européens. Le financement est assez conséquent puisque l'on touche 2,5 millions d'euros pour les quatre projets pour la programmation 2014-2020. Trente agents sont engagés dans ce cadre, parmi lesquels il y a des assistants sociaux, des éducateurs, des formateurs et du personnel administratif. Notre mission est de remettre les gens à l'emploi et ce personnel engagé nous permet d'arriver à replacer, reformer, rediriger. Le financement permet aussi de payer les frais de fonctionnement de certains services et d'acquérir du matériel pour assurer des formations de manière adéquate. Toutefois, cela pose toujours le problème du maintien du personnel engagé après la période de programmation. Nous devons donc toujours essayer de nous projeter, et c'est pour cette raison que nous avons développé des activités commerciales rentables, comme le maraîchage, par exemple ».



ALAIN VAESSEN,
Directeur général de
la Fédération des CPAS

« **T** ous ces programmes, eu égard à leur période de financement et à la politique générale de l'évaluation permanente, nécessitent, pour les opérateurs, de donner des chiffres et des résultats rapidement. Or, on sait que, dans les politiques d'insertion sociale, il faut du temps avant d'obtenir des effets. Et je pense donc qu'il faut découpler les périodes de financement par rapport aux périodes d'évaluation exigées par l'Europe. De plus, on est souvent dans les chiffres et le quantitatif... C'est pourtant le qualitatif qui est important dans le social. Enfin, on observe que, dans beaucoup d'indicateurs et d'évaluations, on en revient toujours à l'économique et à la croissance. J'aurais tendance à dire que le social peut aussi apporter un vrai développement alternatif. Et donc, l'Europe devrait admettre que l'on puisse mettre sous perfusion des structures et que l'on ne soit pas nécessairement dans une logique de projets additionnels ».



CHRISTIANE RULOT,
Coordinatrice
d'Integra Plus

« **N** ous bénéficions de Fonds européens depuis une vingtaine d'années et nous avons démarré à deux CPAS pour progressivement construire une association de CPAS « chapitre XII » appelée Integra Plus. Celle-ci travaille aujourd'hui avec treize CPAS situés sur le Nord de la province du Luxembourg, sur la province de Liège et sur la province de Namur. Nous sommes maintenant dans la programmation

2014-2020 et nous développons des projets qui sont destinés à toute personne qui éprouve des difficultés, et pas seulement aux citoyens aidés par les CPAS. Cela va de l'orientation à la définition d'un projet de vie en passant par la détermination d'un projet professionnel, des formations, la communication, le développement de compétences diverses, la mise sous contrat « article 60 », la mise à l'emploi dans le secteur privé et la création d'activités. De fait, les autorités publiques ne pourraient assurer un tel programme sans un co-financement. Mais il est vrai que la grille d'évaluation est beaucoup trop axée sur l'aspect quantitatif au détriment de l'aspect qualitatif. Cela pourrait être intéressant d'évaluer les diverses plus-values qu'apportent les programmations. Mais comment les mesurer, sur quels critères se baser ? Nous sommes mal armés, mal préparés pour ces évaluations ».



PANEL THÉMATIQUE - LES POLITIQUES DE COHÉSION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



CATHERINE BUGHIN,
Gestionnaire de projet
BEP - Europe Direct Namur

« Les communes se font aider de plus en plus par le biais des Fonds européens, mais sans doute sur des fonds plus classiques. En fait, beaucoup de communes étaient frustrées par la programmation

Feder car celle-ci concerne plus les grands pôles urbains. Or, il y a beaucoup de petites communes rurales en Wallonie et, même si le Fonds européen agricole de développement rural a une enveloppe plus petite, certaines communes ont pu en bénéficier. Cet apport du fonds pour les communes rurales et le fait que les changements d'achat/vente dans des coopératives soient maintenant éligibles aux Fonds européens ont fait bouger les choses et ont fait évoluer les manières de penser le développement rural dans sa globalité ».



PIERRE CASTELAIN,
Responsable relations
publiques de la SPI

« La SPI se définit comme un acteur d'intelligence territoriale. Notre mission est de vendre les terrains les plus attractifs possibles, dans une logique de qualité de vie pour les communes. Étant donné que nous avons 84 communes de la province de Liège parmi nos membres, il nous semble devoir aller dans une logique de services. Au gré du temps, les thématiques changent, les motivations aussi. Il faut savoir que, sur les projets SPI aujourd'hui, 60 % se font sur des sites à réhabiliter. C'est un défi puisque cela redonne de la qualité de vie à l'environnement immédiat d'anciennes friches. Pour ce faire, il faut des moyens colossaux. Nous avons ces moyens grâce à des enveloppes de la Région wallonne et des Fonds Feder. Il y a cependant une polémique sur le manque de place, le manque d'hectares en Wallonie. On tente donc d'y répondre de manière intelligente et de mettre la pluralité au bon endroit ».



**JEAN-MICHEL
JAVAUX,**
Président de Meusinvest

« La mission première de Meusinvest est de soutenir les entreprises qui ont un potentiel de croissance. Aujourd'hui, c'est 416 sociétés que nous avons pu aider. Nous sommes en pleine explosion de projets avec la hausse des start-ups, pour lesquelles nous avons bénéficié de compléments européens. De plus, la création de hubs créatifs s'est amplifiée et il ne faut pas que ces hubs soient uniquement virtuels. Il faut que, par exemple, dans un quartier, se développent des incubateurs et des espaces de co-working. Dans la région hesbignonne, nous sommes 14 communes plutôt actives en matière de développement. Les mannes sont beaucoup plus petites que pour les entreprises, mais nous créons notamment des coopératives pour les circuits courts qui ont un effet démultiplicateur. Ce qui est très gai, c'est qu'il n'y a plus de couleur politique dans ces projets. Ce sont des communes qui travaillent ensemble et la dynamique est positive ».



FABIAN COLLARD,
Directeur général
d'Idelux

« Idelux a pour but de développer de l'activité économique grâce à des infrastructures d'accueil d'entreprises, des parcs d'activités économiques, des pôles-relais ou des centres d'entreprises. Nous allons chercher des Fonds Feder pour des projets qui sont structurants pour nos territoires. Nous avons donc essayé d'identifier quels étaient

les atouts, les valeurs ajoutées de notre territoire. Je dirais que l'avantage du milieu rural est que tous les acteurs se connaissent et sont habitués à la coopération. Les moyens étant, par définition, beaucoup plus restreints que dans les métropoles, ceux-ci ne permettent pas de développer de grands projets et imposent donc naturellement une collaboration entre les différents acteurs. Il est vrai que la ruralité nous impose des réflexions différentes, mais je ne dirais pas que c'est un obstacle, c'est simplement une réalité avec laquelle nous devons travailler. Les Fonds Feder poussent chaque structure à se dépasser et à imaginer de nouveaux moyens d'action, de nouveaux modes de collaboration, à envisager de nouveaux projets... C'est un élément très positif de cette politique de financement ».



L'AVENIR DE L'EUROPE: *Parlons-en!*

#EUdialogues

#FutureOfEurope



ec.europa.eu/citizens-dialogues